

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURACommune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-MontagneREGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20210503\_02

**Séance du 3 mai 2021****Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 18

**Date de la convocation :**

26 avril 2021

**Date d'affichage :**

10 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le trois mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Était absent excusé : Martial VERNEREY

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Rattachement des nouvelles parcelles  
soumises au régime forestier**

Par délibération du 2 décembre 2019, le conseil municipal a décidé de soumettre et de distraire du régime forestier plusieurs parcelles forestières.

Concernant les parcelles nouvellement soumises au régime forestier, l'ONF propose au conseil municipal de les rattacher aux différentes parcelles forestières existantes pour en faciliter la gestion.

Réf. cadast.	Lieu-dit	Contenance	Parcelles de rattachement
AH 108	Mont Beuley	0 ha 20 a 12 ca	Parcelle 7
AH 109	Mont Beuley	1 ha 03 a 80 ca	Parcelle 11
AH 110	Mont Beuley	0 ha 89 a 80 ca	Parcelle 11
AH 83	Les Queues	1 ha 50 a 20 ca	Parcelle 3

Réf. cadast.	Lieu-dit	Contenance	Parcelles de rattachement
AH 94	Les Queues	0 ha 59 a 50 ca	Parcelle 5
AI 87	Le Grand Commun	0 ha 59 a 20 ca	Parcelle 45
AI 88	Le Grand Commun	0 ha 66 a 30 ca	Parcelle 45
AO 28	Jardin Martin	0 ha 30 a 53 ca	Parcelle 92
AO 29	Jardin Martin	1 ha 14 a 80 ca	Parcelle 92
AO 37	Jardin Martin	1 ha 21 a 80 ca	Parcelle 92
AO 89	La Pettouse	0 ha 99 a 85 ca	Parcelle 92
ZC 1	Aux Herses	1 ha 77 a 60 ca	Parcelle 60
ZD 28	Les Cheneillons	0 ha 73 a 30 ca	Parcelle 91
ZD 29	Les Cheneillons	0 ha 72 a 70 ca	Parcelle 91
<b>12 ha 39 a 50 ca</b>			

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition de l'ONF.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
  
Florent SERRETTE